

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LA PRIÈRE DU SOIR.

*Ave maris Stella*

- Voyez-vous les dauphins bondir, nager en troupe ?  
Entendez-vous la vague heurter contre la poupe ?  
Sous le souffle des vents l'horizon devient noir,  
La mer gronde, la brume a caché les étoiles :  
Déjà le capitaine a fait carguer les voiles :  
Disons la prière du soir.
- “ Vierge de Bethléem, Vierge, simple et pieuse,  
“ Devant qui le Seigneur envoya Gabriel,  
“ Vase d'ivoire et d'or, Fleur réservée au Ciel,  
“ Calice de parfums, Rose mystérieuse,  
“ Astre dont un rayon sauve les passagers,  
“ Daigne nous luire en nos dangers !
- “ Pharaon miraculeux, qui dans la nuit profonde  
“ Préserve des écueils sur l'Océan du monde,  
“ Tu peux de la tempête apaiser le courroux ;  
“ A l'heure de la mort, Protectrice sublime,  
“ Marie, entends nos voix, qui partent de l'abîme ;  
“ Daigne, daigne prier pour nous.
- “ Nous avons de ton Fils, hélas ! perdu les traces ;  
“ Nous avons oublié ses préceptes sacrés ;  
“ Mais la Vierge, trésor d'inépuisables grâces,  
“ Ne repoussa jamais les pêcheurs égarés ;  
“ Nous t'invoquons.... Le flot monte, écume, tournoie,  
“ Mugit, et demande sa proie !
- “ Sans le secours d'en haut, que pouvons-nous ici,  
“ Sur le sombre élément que l'ouragan soulève ?  
“ Dans leur vallon de pleurs, les fils exilés d'Eve  
“ S'adresseront à toi pour obtenir merci :  
“ Pour nous qu'auprès de Dieu la clémence intercède,  
“ Vierge sainte, sois nous en aide !
- “ Quand leur ame inquiète aspire à nous revoir  
“ Nos mère en toi seule ont placé leur espoir :  
“ De tout cœur maternel tu connais les alarmes !  
“ Sur les sommets couverts de son sang précieux,  
“ Quand ton fils te quitta pour remonter aux cieux,  
“ Mère, tu versas tant de larmes !
- “ Nos mères à tes pieds prieront-elles en vain ?  
“ La Vierge est leur amour, leur modèle divin ;  
“ Marie, épargne-leur des douleurs trop amères !  
“ Pêcheurs, nous ne pouvons que nous mettre à genoux,  
“ Elles ont leurs vertus à t'offrir.... Sauve-nous,  
“ Sauve-nous, au nom de nos mères !

Vicomte Charles DE NUGENT.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA MAXIME CHRÉTIENNE :

*Hors de l'Eglise il n'y a point de salut.*  
par un ministre protestant.

Il suffirait de donner un résumé fidèle de cette brochure pour inspirer le désir de la lire à toutes les personnes qui aiment à être au courant de ce qui se publie de plus remarquable sur les questions religieuses. Après tant de déclamations contre la maxime fondamentale du catholicisme, il est intéressant d'entendre un ministre protestant, affranchi des préjugés les plus généralement répandus parmi ses co-religionnaires, établir que cette maxime est en dernière analyse si essentielle au christianisme, si inséparable de l'idée d'une religion vraie, qu'on ne saurait, en l'abjurant, échapper à l'indifférence dogmatique. Telle est la dernière conséquence à laquelle l'auteur arrive par une suite de considérations très-bien liées, et dont nous voudrions pouvoir indiquer ici l'enchaînement. Mais la brochure est tellement substantielle, qu'il serait difficile d'en donner l'analyse, sans la transcrire presque toute entière. Nous devons donc nous borner à reproduire quelques-unes de ses principales réflexions.

Après quelques observations générales sur le dogme de la vie future, qui annoncent un esprit accoutumé à envisager les questions sous un point de vue étendu, l'auteur en vient à l'objection ordinaire contre la maxime que *hors de l'Eglise il n'y a point de salut*, si mal comprise par ceux qui l'attaquent. “ Il est juste avant tout de reconnaître, dit-il, que cette objection peut s'adresser également à tous les chrétiens, et non pas seulement aux catholiques, auxquels elle s'adresse aujourd'hui presque exclusivement. Les catholiques, lorsqu'ils disent que hors de l'Eglise il n'y a point de salut, ne disent pas autre chose que les chrétiens en général, lorsqu'ils soutiennent que la foi de la religion chrétienne est nécessaire au salut. Car, pourquoi les catholiques prétendent-ils que hors de leur Eglise il n'y a point de salut, si non parce qu'ils sont persuadés que dans cette Eglise seule on trouve la foi, et ce qu'elle suppose, la connaissance pure et complète de la religion chrétienne ? Les chrétiens protestants peuvent donc trouver que les catholiques se trompent en comprenant dans la religion chrétienne des choses qui n'y appartiennent pas, n'étant que des additions humaines ; mais ils ne sauraient les blâmer de regarder comme nécessaire au salut de la foi tout ce qui leur paraît faire partie de la religion chrétienne. Ce serait, je le répète, leur reprocher ce qu'ils font eux-mêmes. C'est se faire illusion d'une manière étrange, que de ne pas voir que si les chrétiens non-catholiques ne regardent pas les dogmes catholiques comme nécessaires au salut, ce n'est précisément que parce qu'ils ne croient pas qu'ils fassent partie de la religion chrétienne. Or comment voudraient-ils prouver que ce qu'ils croient eux-mêmes est nécessaire au salut, sinon en disant que la révélation ayant pour but le salut des hommes, tout ce qu'elle renferme doit par cela même être regardé comme nécessaire au salut ? Il n'est pas plus facile de prouver, par la nature même des choses, que la croyance que J. C. est le Sauveur et le Fils de Dieu, ou que celles dont l'Eglise anglicane, en recitant le symbole de saint Athanase, déclare que le rejet conduit infailliblement à la damnation éternelle, sont nécessaires au salut, qu'il ne l'est de montrer la même nécessité par rapport à l'adoration de J. C. dans le saint-Sacrement, la confession, etc. C'est le principe même de la nécessité, pour le salut, d'une croyance particulière qui n'est pas à la portée de tout le monde, et non le plus ou moins du contenu de cette croyance qui constitue la véritable difficulté. Il ne répugnerait pas plus à la raison de croire à l'exclusion du salut de cent millions d'hommes, par le motif qu'ils n'ont pas cru ce qu'ils ne pouvaient guères connaître, qu'il ne lui répugne d'admettre le même fait pour un seul homme.

“ Il serait donc temps, enfin, que des chrétiens cessassent de faire à d'autres chrétiens ce qu'ils ne veulent pas qu'on fasse à eux-mêmes, en leur adressant un reproche qui n'est à sa place que dans la bouche des ennemis du christianisme, qui le font indistinctement à tous les chrétiens. Il serait temps qu'ils s'efforçassent plutôt de se réunir tous pour diminuer la difficulté, en redoublant de zèle, afin de diminuer le nombre de ceux qui ne sont pas chrétiens, comme aussi en montrant dans son véritable jour et en renfermant dans de justes limites la maxime même qui fait le sujet des objections, et, quelquefois, des reproches qu'on leur adresse.”

Ces réflexions nous semblent établir très-clairement que tout protestant, qui croit à la nécessité de la vraie foi pour être sauvé, ne saurait faire contre le principe de la doctrine catholique, que hors de l'Eglise il n'y a point de salut, aucune objection qui ne puisse être rétorquée contre lui : car l'Eglise, à ses yeux, se compose de tous ceux qui professent cette foi nécessaire, et, par là même qu'il prononce qu'elle est nécessaire, il prononce qu'il n'y a point de salut hors de cette Eglise, telle qu'il la conçoit. Et comme la vraie foi ne peut être nécessaire qu'autant qu'il y a un moyen certain et général de la reconnaître, le protestant doit, comme le catholique, indiquer le moyen. Or, la règle de foi catholique étant la tradition générale, le catholique ne prononce pas qu'il est nécessaire de croire tel ou tel dogme, parce que ce dogme paraît vrai à sa raison individuelle, mais parce que le dogme est transmis par la tradition universelle ; il ne fait pas à la raison d'autrui une obligation de se conformer à sa propre raison, mais il reconnaît, pour sa raison individuelle comme pour celle de tout autre homme, l'obligation commune de se soumettre à une raison supérieure, c'est-à-dire, à la plus haute autorité. Au contraire, la règle de foi protestante étant le jugement privé, la vraie foi, pour chaque protestant, se compose de dogmes qu'il juge être vrais d'après ses propres raisonnemens, et son interprétation individuelle de l'Ecriture sainte : d'où il suit qu'il ne peut soutenir la nécessité de cette vraie foi, sans

soutenir en même temps qu'il y a obligation pour les autres hommes de raisonner comme lui ; sans transformer sa raison particulière en une règle souveraine et absolue, à laquelle la raison particulière d'autrui doit se soumettre. Que si, pour échapper à cette absurdité, il nie qu'il y ait obligation pour les autres de croire ce qu'il croit, il suppose, ou que la vraie foi n'est point nécessaire, ou qu'il est incertain d'avoir lui-même la vraie foi ; ce qui revient toujours à nier qu'elle soit nécessaire, puis qu'il croit pouvoir se sauver avec cette croyance qui ne peut être vraie ou fautive. Alors il ne reste plus que l'indifférence dogmatique la plus complète ; et au lieu de dire simplement qu'il rejette la maxime catholique : *Hors de l'Eglise point salut*, il doit aller plus loin, et déclarer nettement qu'il rejette la nécessité de la vraie foi, ou en d'autres termes, le principe constitutif du christianisme.

L'auteur examine ensuite comment l'obligation de professer la vraie foi pour être sauvé s'accorde avec la possibilité du salut pour tous les hommes. Il remonte d'abord jusqu'à l'essence même de la foi, et se livre à ce sujet à des réflexions qui nous paraissent singulièrement remarquables sous la plume d'un ministre protestant. « L'Écriture sainte commande la foi ; elle parle du mérite de la foi, nous assurant qu'elle nous rend agréables à Dieu ; elle déclare coupables ceux qui ne croient point, enfin, elle regarde la foi comme un acte de notre volonté, comme une disposition vertueuse de notre âme. La prédication de l'Évangile doit fournir à cette disposition intérieure une occasion de se manifester, mais elle est évidemment quelque chose d'antérieur, d'indépendant de cette prédication. Celle-ci la développe dans l'âme, mais elle ne l'y met pas, sans quoi il serait inexplicable que quelques uns de ceux auxquels on a prêché l'Évangile pussent se refuser d'y croire.

Si la foi, considérée sous le point de vue que nous venons d'indiquer, est quelque chose d'antérieur, d'indépendant de la prédication, qu'est-ce qu'elle est ? Elle ne paraît être la résolution librement prise de se délier, sur les grands problèmes de la religion, de ses propres forces, et de se laisser guider par la plus grande autorité que l'on connaisse, et de regarder cette autorité comme émanée du ciel.

Si nous remontons aux principes de cette résolution, nous arriverons à deux dispositions de l'âme dont nous sentirons facilement le caractère vertueux et méritoire, c'est-à-dire l'humilité et la confiance en Dieu. L'humilité, qui fait qu'on ne veut pas, sur des intérêts aussi grands, s'en rapporter à la raison individuelle ; et la confiance en Dieu, qui ne permet pas de révoquer en doute qu'il s'est manifesté, révélé aux hommes, et qui fait repousser l'idée qu'il ait pu vouloir laisser flotter dans l'incertitude ses créatures intelligentes, ses enfants.

Il est évident qu'en raisonnant ainsi je suppose chez tous les hommes l'idée de la divinité, comme aussi le sentiment du besoin que nous avons de connaître sa volonté à notre égard ; et le commencement de la foi consiste à croire que cette idée a un objet réel, et que cette volonté, que nous avons besoin de connaître, est manifestée dans toute son étendue d'une manière extérieure et sensible.

L'incrédulité, au contraire, consistera à vouloir examiner par le raisonnement, si cette idée de la divinité a un objet réel, ou bien, dans le cas où l'on admet l'existence réelle de Dieu, à supposer qu'on peut découvrir par la raison individuelle quelle est la volonté de l'Être suprême, d'où il paraît que l'incrédulité a pour principe l'orgueil et la confiance en soi-même, tandis que la foi, comme nous avons dit, repose sur l'humilité et la défiance de ses propres forces, ou, ce qui revient au même, sur la confiance en Dieu.

Cette disposition qui me paraît former l'essence de la foi lorsqu'on considère celle-ci indépendamment des doctrines qui en sont l'objet particulier chez les différents individus de notre espèce, quoiqu'elle dépende sans doute de la volonté de l'homme, lui est cependant beaucoup plus naturelle que la disposition opposée, l'orgueil qui trouve un organe suffisant dans la raison individuelle. Si les hommes n'étaient pas si disposés à croire que Dieu manifeste sa volonté par une autorité sensible, comment les législateurs et les fondateurs de religion auraient-ils si généralement réussi à persuader aux peuples que c'était de la part de Dieu qu'ils tenaient les lois et les institutions qu'ils voulaient établir ?

Voilà encore pourquoi le catholicisme regagne de nos jours peu à peu le terrain qu'il avait perdu dans le seizième siècle. Les protestants commencent à s'apercevoir de ce qui échappa et dut échapper à leurs ancêtres : que cette nouvelle autorité visible, que les réformateurs avaient substituée à l'autorité de l'Église catholique, n'est qu'une autorité illusoire ; que le volume sacré, livré à l'interprétation des individus, renvoie chacun à sa propre raison ; qu'il est affecté, pour ainsi dire, des incertitudes et des fluctuations de celle-ci, et ne saurait satisfaire au besoin de la foi, laquelle nous avons dit être la disposition intérieure qui nous porte à chercher pour guide, en matière de religion, une autorité qui nous dise d'une manière claire et péremptoire ce que nous devons croire et faire.

Après avoir exposé ces principes généraux, le ministre, tout en faisant remarquer que la difficulté d'accorder deux vérités certaines ne doit arrêter aucun esprit conséquent, présente diverses explications pour faire concevoir comment la nécessité de la vraie foi peut se concilier avec la possibilité universelle du salut ; puis, résumant toute la brochure, il conclut que sur la question du salut, comme sur toutes les autres, il n'y a pas de milieu entre la doctrine catholique et les divers systèmes d'indifférence, qu'il désigne sous le nom de rationalisme. C'est ce qu'il établit très-solidairement en répondant à un des pasteurs de l'église luthérienne de Paris, qui, dans un ouvrage publié il y a quelque temps, interprétait un passage de la Bible, relatif au bap-

tême, dans un sens contraire au sens généralement reçu. A quel titre, dit l'auteur des *Réflexions*, s'écarte-t-il ainsi du sens que l'Église chrétienne a toujours attaché à ce passage, et que la confession d'Augshourg, qu'il fait profession d'enseigner, a consacré, comme nous avons vu, en condamnant ceux qui soutiennent que les enfants peuvent être sauvés sans le baptême ? Il répondra, sans doute ; parce que l'interprétation ordinaire choque la raison. C'est fort bien. Mais ce qui est permis pour un dieu et qui est la raison, doit l'être pour tous les autres ; lorsqu'on trouve qu'ils la choquent aussi, il doit être permis d'interpréter les passages qui les établissent, au gré de sa fantaisie, et de rejeter leur sens naturel dès qu'il peut déplaire. Car cette raison même que l'on veut satisfaire n'éprouve aucun besoin plus pressant que celui d'une règle invariable et uniforme pour toutes les opérations, et tous les jugemens qui appartiennent au même genre. Cette règle doit être la raison, et, si je ne puis m'exprimer ainsi, le tact moral de chacun, ou bien une autorité extérieure qui juge et corrige les sentimens particuliers. Dans le dernier cas, la raison elle-même ne commande-t-elle pas de choisir de préférence l'autorité la plus grande et la plus imposante ; de se soumettre par exemple, plutôt à l'Église catholique qu'à la confession d'Augshourg ; comme aussi de se soumettre plutôt aux décisions de celle-ci, qu'au jugement individuel d'un des pasteurs qui en tirent leur dénomination ?

Ainsi, il faut opter entre le catholicisme et le rationalisme pour toutes ces questions, comme aussi pour celle des conditions que nous devons réunir pour être sûrs du bonheur de l'éternité ; il faudra, ou dire au'on peut y parvenir avec toutes les croyances, pourvu qu'on suive les lumières naturelles et les décisions de la conscience, ou bien professer, avec l'Église catholique, que hors d'elle il n'y a point de salut.

L'auteur a joint à sa brochure quelques notes, dans l'une desquelles il s'exprime d'une manière tout-à-fait orthodoxe sur le dogme du purgatoire, « qui lui paraît concilier les idées des rationalistes avec la doctrine de la révélation. Le plus grand coupable or dut-il se convertir qu'à l'heure de sa mort, peut encore se sauver, c'est-à-dire, échapper aux peines éternelles, à l'enfer ; mais il y a un état intermédiaire où chacun recevra selon ses œuvres. Tous les pécheurs convertis sont héritiers du ciel ; mais ils n'entreront en possession de ce glorieux héritage qu'après des épreuves dont la mesure et la durée, sur lesquelles la religion ne décide rien, peuvent être supposées telles, qu'elles répondront à tout ce que la raison et l'Écriture nous disent d'une proportion rigoureuse et juste entre des rétributions futures et la conduite de chacun.

Si les intercessions et les prières ont quelque influence sur le sort des hommes, ce dont tous les chrétiens conviennent, il est naturel de penser qu'elles influeront aussi sur leur sort, lorsqu'ils se trouveront dans cet état d'expiation ; mais ce qui est de nécessité morale ne sera pas changé par des prières, et ceux qui voudraient se confier aveuglément dans les intercessions qu'ils obtiendraient après leur mort, déraisonneraient comme des hommes qui voudraient négliger de chercher leur nourriture, parce que l'Église supplie Dieu tous les jours de donner à tous le pain quotidien. Le christianisme veut également deux choses : que personne ne soit réduit au désespoir, et que tous soient déterminés à opérer leur salut avec crainte et tremblement.

Cette brochure mérite d'être généralement connue. Lue par les protestans, auxquels elle est particulièrement adressée, elle dissipera plusieurs de leurs préjugés, et servira à leur faire apercevoir le terme fatal vers lequel la réforme s'avance à grands pas et qu'elle ne saurait éviter. Elle sera par suite inutile à ceux des catholiques, d'ailleurs insensibles, qui ne se font pas encore une idée exacte de l'état actuel des discussions. L'auteur a vu le fond du protestantisme : l'épigraphie qu'il a choisie, *la raison ou l'Église*, l'indique suffisamment. Il a reconnu que deux voies s'ouvrent devant l'homme, la voie du jugement privé qui conduit hors du christianisme, et la voie d'autorité qui conduit à la religion catholique. Espérons qu'il prendra cette route salutaire, et qu'il la suivra jusqu'au bout. Sans parler ici d'intérêts d'un ordre supérieur à ceux de cette vie, son talent même y gagnerait ; car le doute, qui est tout ce que le protestantisme peut lui offrir, use l'esprit comme il tourmente le cœur, et la foi, qui affermit la raison en même temps qu'elle fixe la volonté, est, sous tous les rapports, la santé de l'âme.

On lit dans le *Canadien* :

NOTRE POSITION EN 1844. — Nous avons jusqu'à ce jour gardé le silence sur l'avenir du pays. On nous a reproché ce silence, on nous a accusé d'hésitation ; on a même été jusqu'à prétendre que nous étions vendus, que nous avions trahis les intérêts du peuple Canadien-Français. Le temps est venu de rompre ce silence et nous allons aujourd'hui exposer nos opinions sur la position du Bas-Canada et sur la marche que nous croyons devoir être adoptée par ses représentans. Mais avant d'entrer en matière, nous dirons que, si jusqu'à ce jour nous avons gardé le silence à cet égard, c'est que la marche politique à suivre dépendait nécessairement du résultat des élections. Il était essentiel d'abord d'assurer l'élection d'hommes intelligens, et réfléchis, expérimentés et probes ; c'est ce que nous nous sommes efforcés de faire, en laissant le peuple lui-même en faire le choix, et nous le disons avec plaisir, ce choix, à nos loins mêmes exceptions près, fait honneur à l'intelligence et à la sagesse du peuple Canadien-Français.

Maintenant les élections sont terminées. L'examiné a obtenu une majorité dans le Bas-Canada, mais trop faible pour contrebalancer la majorité considérable que l'administration actuelle a obtenue dans le Haut-Canada.

La cause des ex-ministres va donc se trouver en minorité à l'ouverture de la session prochaine. La majorité du Bas-Canada se compose uniquement de représentants de la population Canadienne-Française; de sorte que cette majorité est la dépositaire des intérêts de cette population, l'expression de sa pensée, l'agent de son influence; en un mot, cette majorité est, constitutionnellement parlant, la population Canadienne-Française elle-même. Par conséquent les actes de cette majorité seront considérés comme étant ceux de la population qu'elle représente, et qui en profitera ou en souffrira selon que ces actes seront bien ou mal avisés. Aucune autre classe de la population des Canadas-Unis ne se trouve dans une position semblable à la nôtre, ayant à défendre, outre des théories politiques, des institutions sociales, qui sont notre sauve-garde, notre premier bien; ayant aussi à conquérir et à conserver, comme race distincte, l'importance qui nous appartient dans l'état.

Ces faits et ces propositions reconnus et posés, on se demande ce que nos représentants doivent faire dans les circonstances actuelles. Pour soutenir une théorie de gouvernement sur tous les points de laquelle l'esprit public était loin d'être suffisamment éclairé, nous avons déjà abondamment une position assez forte, assez avantageuse dans l'administration; et si l'on en croit la rumeur publique, on aurait refusé pour nous une position plus avantageuse encore pendant le travail d'enfancement d'un ministère au complet. Notre part dans l'administration, sans être aussi bonne qu'elle aurait pu l'être sans notre refus récent de répondre aux propositions qui nous ont été faites, offre encore des garanties de protection assez rassurantes, dans le caractère des deux hommes qui y représentent notre origine. Maintenant il s'agit de choisir entre deux partis: celui d'appuyer ces deux hommes, en attendant qu'ils puissent être fortifiés ou remplacés par d'autres hommes appartenant à la même origine, de les investir de notre influence et de notre puissance, ou au moins de les accepter comme une nécessité et de ne pas leur faire une opposition systématique; ou bien de nous liquer avec la minorité du Haut-Canada et d'engager de concert avec elle, une lutte désespérée contre l'arrangement ministériel existant.

Il est des amis des ex-ministres qui fondent beaucoup sur l'hétérogénéité de la majorité ministérielle actuelle, prévoyant une prochaine dissolution de cette majorité, composée d'éléments disparates. Il est à craindre qu'on ne se flâte un peu trop sous ce rapport. Cette dissolution ne pourrait venir que des exigences du parti conservateur du Haut-Canada qui forme le noyau de la majorité ministérielle. Ce parti sait qu'avec l'assistance des Canadiens français le parti réformiste du Haut-Canada, pourvu qu'il se rallie les nuances moyennes de sa section, pourra tôt ou tard le débuser du pouvoir. Ainsi soyons assurés que le parti conservateur du Haut-Canada aura bien le soin, comme les conservateurs de la métropole, de faire les concessions nécessaires pour conserver sa majorité. Ne serait-il donc pas d'une mauvaise politique, pour nous Canadiens-Français de baser notre conduite, à l'ouverture de la prochaine session, sur une éventualité aussi incertaine, aussi peu probable? On profite des fautes de son ennemi, on tâche de les prévoir pour en tirer avantage sur le coup; fonder un plan sur des fautes possibles ou même probables, c'est ce qu'un bon général n'a jamais fait.

Le seul parti qu'avoue la prudence est donc de supposer que l'ennemi évitera de commettre des fautes capitales, et d'agir en conséquence de cette supposition. Il faut donc raisonner dans l'hypothèse que le parti conservateur du Haut-Canada conservera sa majorité.

Eh bien! nous Canadiens-Français, quel avenir nous faisons-nous en nous mettant en opposition déterminée contre le ministère actuel appuyé par une majorité du Haut-Canada et une minorité fort respectable du Bas-Canada, l'une et l'autre composées d'éléments Bretons? Nous leur apprenons ce que les événements de 1842 leur avaient désappris, savoir: qu'il est possible de faire marcher le gouvernement sans nous et malgré nous; nous imprimons le cachet de l'expérience à l'unique pensée qui a présidé à l'acte d'Union; enfin nous livrons notre pays, notre race à l'exploitation de la race Bretonne, et cela pour toujours! Ce serait une faute irréparable, *persons y bien.*

Une autre considération qui doit trouver ici sa place, c'est qu'une opposition systématique de notre part porterait la section ministérielle du Haut-Canada à faire plus de concessions encore à ses alliés que si nous acceptions, provisoirement et en attendant mieux, l'arrangement ministériel actuel, et la section anti-ministérielle du Bas-Canada, sans appui au dehors, se trouverait impuissante à résister aux avantages qu'on pourrait vouloir faire au Haut-Canada, au préjudice du Bas-Canada, ou encore à une race au préjudice de l'autre.

Ce qui précède nous mène, dans l'impossibilité où nous sommes d'exiger une administration plus féloa notre cœur, à considérer la nécessité qu'il y a pour nous d'appuyer, toujours en attendant mieux, celle que nous avons, ou plutôt les hommes qui sont censés y représenter notre origine et nos intérêts.

Passé encore pour MM. Viger et Papineau, dira-t-on, passé même pour M. Daly qu'on sait n'être pas antipathique à notre origine, pour M. Smith qui s'était rallié à la politique de sir Charles Bagot: mais comment appuyer la section ministérielle qui appartient au Haut-Canada? Comment? en vertu du principe que la majorité doit gouverner. MM. Draper et Morris sont avoués par la majorité du Haut-Canada. Que dirions-nous si une majorité du Haut-Canada nous imposait pour gouvernants des hommes de minorité tory du Bas-Canada? Et de quel droit avec quelle justice prétendrions-nous imposer au Haut-Canada des ministres qu'il répudie? Adoptons le principe que la majori-

rité doit gouverner dans l'une et l'autre section de la province respectivement: c'est pour nous un principe de salut pour l'avenir. Si nous étions, habitants du Haut et du Bas-Canada, deux peuples homogènes, à la bonne heure; mais nous différons en tout; religion, langue, institutions, lois, usages, mœurs, tout diffère chez les peuples des deux sections de la province. Or, qui doit légitimement être appelé à la législation et à l'administration pour chacun de ces deux peuples? la majorité ou la minorité?

Prenons garde de fournir un prétexte à la réalisation prochaine d'un arrangement contraire, à notre détriment. Nous avons refusé un ministère dont MM. D. B. Viger, Quesnel, L. M. Viger, et peut-être aussi M. Morin, devaient faire partie; qui sait si MM. Viger et Papineau ne se trouveraient pas forcés de céder leurs places à des hommes d'antécédents et de sympathies politiques tout opposés? Et cela arriverait de toute nécessité, ils seraient sans appui parmi leurs compatriotes. Privés d'un pareil appui, ils seraient sans importance dans le ministère, et leurs collègues, pressés par leurs partisans, seraient forcés d'adopter des mesures auxquelles les deux premiers seraient obligés de refuser leur assentiment et comme leur présence dans le cabinet ne lui donnerait aucune force, on ne ferait aucun sacrifice pour les y retenir.

A propos de sacrifices, il faut avouer que c'en serait un bien méritoire de la part des ex-ministres du Bas-Canada de renoncer à faire de l'opposition, eux qui se trouvent, dans leur section, avec une majorité; mais c'est un sacrifice dont le pays leur saurait gré, et qui ne ferait qu'accroître leur influence et leurs droits à la reconnaissance publique. Ils ne mettraient pas les armes que par suite de la défection du Haut-Canada. Ce serait, peut-être, un malheur pour eux, mais le blâme, s'il y en avait, rejallirait ailleurs, et ils auraient suivi la seule marche que commandait l'intérêt du pays. En politique, comme en guerre, on ne fait pas toujours ce qu'on veut; alors on se borne à ce qu'on peut obtenir. S'il y a de la faiblesse à reculer devant des obstacles insurmontables, il y a de la folie à se heurter contre des impossibilités, à épuiser ses forces sans utilité, pour le seul plaisir de soutenir une lutte. C'est pis encore lorsque, de pareilles luttes, il peut résulter des maux incalculables et irréremédiables à tout un peuple.

Il n'est pas besoin d'observer que si la population Canadienne-Française ne se trouvait pas, comme elle se trouve, dans une position toute particulière, ses représentants pourraient peut-être, sans danger, entrer dans la carrière de l'opposition. C'est ainsi qu'un parti quelconque en Angleterre, en France, aux Etats-Unis, peut sans danger faire de l'opposition au gouvernement du jour; tout ce qu'il peut y perdre, c'est sa part de patronage pendant la durée de cette opposition. Il n'en est pas ainsi pour nos Canadiens-Français; nous avons à conserver nos institutions, notre langue et nos lois, menacées de tout temps, déjà envahies sur quelques points, et pour l'anéantissement desquelles l'Union législative des Canadas a été notoirement effectuée. Chacun a dû sentir déjà que pour nous la question nationale est la grande, la première question; et la question politique ne vient qu'après. Nous avons oublié cette vérité quelquefois, et nous avons payé cher cet oubli. Qu'on se rappelle la déclaration solennelle de lord Gosford en faveur de nos arrangements sociaux." (cries, c'était beaucoup pour cette parole royale, car lord Gosford parlait au nom du souverain. Il eût été important de prendre au mot le représentant royal et de lui donner occasion de réaliser ses promesses, de remplir ses engagements. Malheureusement alors la question politique s'était tellement comparée des esprits, qu'elle fit oublier la question nationale qui allait recevoir une solution irrévocable; et quelques années après, intervalle d'agitation et de troubles funestes, notre langue était proscrite, et nos arrangements sociaux" livrés à la merci d'une race rivale et envahissante.

Si l'on y réfléchit, la position actuelle a une ressemblance frappante avec celle de 1835. Alors, comme aujourd'hui, nous avions à faire faire la question politique devant la question nationale. Et qu'est-ce donc pour nous, que la question politique, si ce n'est ce moyen? Pourquoi réclameons-nous des garanties politiques, si ce n'est pour assurer à notre race menacée, justice et protection? Le but atteint, qu'importe le chemin qui y a conduit, pourvu qu'il ne s'écarte pas des règles de la justice et de l'honneur.

Ce n'est pas qu'il faille priser légèrement les théories ou questions politiques, en ce qu'elles peuvent avoir de favorable à notre position. Au contraire, leur succès tend à élever de nouveaux remparts autour de la cité sociale, quand elles sont sages et salutaires, bien entendu. Mais pour un peuple situé comme nous le sommes, y aurait-il de la sagesse à risquer la perte de la cité, parce que nous ne pourrions pas obtenir une nouvelle enceinte murée? Et encore ne faut-il pas oublier que le ministère actuel, loin de répudier le gouvernement responsable, sujet de la grande question politique du jour, prétend l'entendre et le pratiquer aussi bien et mieux que ses prédécesseurs.

Dans ce qui précède, il n'est rien dit de la question élevée entre les ex-ministres et le gouverneur-général; il n'en était pas besoin pour la thèse. Que la démarche des ex-ministres ait été, dans toutes ses phrases, parfaitement conforme, ou non, aux règles et à l'usage constitutionnels, cela ne saurait rien changer à la position que nous ont faite les élections, et par conséquent à la conduite qu'il nous convient de suivre pour le moment dans notre intérêt, dans l'intérêt de notre race.

Toute la question en deux mots: notre condition n'est pas des meilleures; allons-nous la faire pire, peut-être la rendre désespérée?

Y a-t-il quelqu'un qui prétende que nous puissions la rendre meilleure en suivant une autre voie que celle qui vient d'être indiquée? qu'il s'explique clairement, qu'il nous développe ses moyens, et l'on verra. Mais, pour l'amour de Dieu et de notre pauvre pays, point de passion, point de récriminations.

nations, point de retours acrimonieux sur le passé ; de la discussion, mais point de dispute. La crise est assez sérieuse pour notre pays pour n'en appeler qu'à la raison, et pour qu'on se laisse entraîner par des sympathies qui, sans sauver des personnes justement aimées perdrait la masse dont elles font partie. Sauvons d'abord le pays, le peuple, et ensuite nous pensons aux personnes. Les reviremens sont-ils si peu fréquens en politique qu'on ne puisse attendre et espérer patiemment quelques mois ? Que notre raison soumette notre cœur à la nécessité, et le fasse se confier au temps, ce grand réparateur de toutes choses :

### BULLETIN.

*Prise du Pallium par l'archevêque de Québec. — Considérations sur la politique en général — Aécologie.*

On demande un bon maître d'école, pour le village de Belœil.

C'est dimanche prochain que Mgr. l'archevêque de Québec doit recevoir le *Pallium*, qui lui a été apporté par MM. Hudon, V. G. et Dumoulin, Chan. Hon. Mgr. de Montréal devant se trouver à cette cérémonie, est parti hier pour Québec, accompagné de M. Blanchet, chanoine de la cathédrale.

Quoiqu'il n'entre point directement dans l'esprit de notre feuille de prendre une part active aux contestations politiques et aux différentes opinions qui divisent la presse du pays, cependant nous croirions manquer à notre mission, si nous omettions de rappeler les principes généraux les plus propres à entretenir l'harmonie, les plus nécessaires pour découvrir la vérité, et les plus capables de la faire triompher. Notre but est donc, en écrivant cet article, d'examiner en quoi consiste la vraie politique. Car elle seule peut être avantageuse et faire le bonheur d'un pays. Convaincu de cette vérité, nous allons essayer d'en rappeler les véritables bases, et de les présenter aussi brièvement et aussi clairement qu'il nous sera possible.

Pour peu que nous considérons la nature et les besoins de l'humanité, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître qu'une des premières conditions essentielles à son existence et à sa conservation, c'est la société. Mais si l'humanité ne peut exister sans société, celle-ci ne le peut pas davantage sans autorité. Cette dernière nécessité n'est pas moins appuyée sur la loi naturelle, l'expérience, la raison et l'autorité suprême que la première. Mais puisque l'autorité est nécessaire à l'existence de la société la soumission des membres de celle-ci ne doit pas l'être moins. En effet, partout où il y a autorité, il doit y avoir droit ou pouvoir de commander, et partout où il y a droit ou pouvoir de commander, il doit y avoir nécessité d'obéir. Il est donc évident que l'autorité ne peut subsister sans soumission et sans obéissance, et que les détruire c'est détruire l'autorité. Mais nous avons déjà vu que la société ne pouvait exister sans autorité, donc elle ne peut pareillement se maintenir sans avoir des membres soumis et obéissans. Il nous serait facile d'appuyer plus longtems sur ces principes et de les développer davantage. Mais ils nous paraissent si évidentes qu'il serait inutile de le faire.

Nous devons pourtant observer, en passant, que si les sujets sont obligés d'obéir, le pouvoir doit bien se garder d'abuser de son autorité et de sa puissance. Car s'il est nécessaire à la société, il doit aussi lui être avantageux, et pour cela il faut qu'il soit prudent, sage et modéré. On sait combien l'abus en est funeste. L'expérience nous apprend que comme l'excès de liberté et de patriotisme conduit au despotisme, ainsi l'abus du pouvoir amène les révolutions. C'est donc l'harmonie, la concorde et une entente libérale entre les représentans de l'autorité et du peuple qu'il faut rechercher, si l'on veut procurer le bonheur du pays. Cet heureux résultat ne peut s'obtenir que par la modération et la prudence de part et d'autre. Ce serait une erreur que de prétendre y arriver par la passion et la violence. L'une et l'autre ne doivent pas être moins incompatibles avec la liberté qu'avec le pouvoir. On doit savoir que l'excès est condamnable partout où il se trouve, même dans le patriotisme ; ou plutôt quand il y a excès, fureur, emportemens, injustice ou violence ce n'est plus patriotisme, c'est démagogisme, l'avant-coureur de l'anarchie. Nous prions nos lecteurs de ne point passer légèrement sur cette vérité. Nous avons cru reconnaître qu'il ne manquait pas de jugemens erronés sur ce point. Car il arrive souvent que celui qui se croit patriote par excellence, est loin de l'être autant que celui qu'il qualifie d'outré, de tory ou d'ennemi de la patrie. C'est nous pardonnerait d'appuyer un peu sur cette vérité. Car nous avons cru nous apercevoir qu'elle était plus méconnue parmi nous que bien d'autres. Nous allons

donc d'abord démontrer deux choses ; 1<sup>o</sup>. que ce n'est pas toujours l'ardeur du zèle pour la patrie qui fait le véritable patriotisme ; et en second lieu, que ce dernier peut se trouver souvent dans la minorité ou plutôt que la majorité ou la minorité n'y font rien.

N'est-il pas reconnu partout, comme une vérité incontestable, que les passions, quelque légitimes qu'elles soient, pour être bonnes, doivent être maintenues dans l'ordre et soumises à la raison ? Autrement c'est brutalité. Un enfant qui, dans un excès de piété filiale, irait jusqu'à injurier et maltraiter des frères parce qu'ils refusent de concourir avec lui pour faire prendre à leur mère commune, une potion, qu'en conscience, eux, ils croient mortelle ou du moins dangereuse, n'en sera pas pour cela meilleur fils que les autres. Il en est de même du patriotisme. Il ne suffit pas d'avoir de l'ardeur et du zèle pour la patrie, il faut encore que cette ardeur et ce zèle soient raisonnables et éclairés. Ils doivent être maintenus dans des bornes justes et légitimes. Car enfin, qu'est-ce que c'est que le patriotisme ? C'est l'amour de la patrie. C'est la vertu de celui qui cherche à lui être utile. Mais ce n'est pas par les injures, la présomption, l'emportement, la violence et l'injustice qu'on pourra y parvenir. C'est par une conduite sage et prudente, c'est par une marche honnête et légitime. C'est donc se faire une fausse idée du patriotisme que de croire qu'il n'a point de bornes, et qu'on ne saurait le pousser trop loin. C'est cette erreur qui l'a rendu méprisable. A force de vouloir se donner de l'importance et s'acquérir de l'estime par leur patriotisme, un bon nombre tombe dans le démagogisme, presque sans s'en apercevoir. Remarquant que plus ils flattent le peuple, plus ils font d'opposition à l'autorité, plus ils entravent la marche des affaires, plus ils se rendent populaires ; leur amour propre les porte tout naturellement à croire que c'est en cela que consiste le patriotisme, tandis que le plus souvent ce n'est que vanité ou sans-culotisme. De là vient que ceux qui affectent un patriotisme extraordinaire sont maintenant suspects d'égoïsme ou de démagogisme. Pour nous, nous croyons que le patriotisme est plus commun qu'on ne le pense et que la différence, qui existe dans l'opinion des citoyens, ne consiste pas dans le plus ou moins d'amour de la patrie, mais dans les moyens à prendre pour la faire prospérer. Nous ne pouvons comprendre comment il pourrait se trouver des citoyens paisibles et honnêtes, qui ne seraient point patriotes, ou qui pourraient vouloir du mal à leur patrie. Pour cela, il faudrait supposer qu'ils aiment la misère ou à être maltraités. Car enfin, si la nation Canadienne, par exemple, devenait malheureuse, tous ses membres s'en sentiraient. Ceux qu'on qualifie de *tories* ou d'ennemis de la patrie, ne seraient pas plus épargnés que les autres. Comme personne n'aime à être malheureux, c'est donc une erreur de supposer des citoyens assez ennemis d'eux-mêmes pour n'être point patriotes. Il ne peut y avoir dans cette catégorie que les démagogues que la convoitise ou l'ambition pourraient aveugler jusqu'au point de tout tenter ou de tout sacrifier pour satisfaire leurs désirs et leur amour propre. La difficulté dans les différends qui divisent les partis politiques ne consiste donc point à connaître quel est le plus patriote, mais quel est celui qui prend la meilleure marche pour procurer le bien du pays. Nous avons déjà fait voir que ce n'était point non plus la grandeur du zèle, ni la bonne volonté, ni la violence, ni l'injustice qui garantissaient du succès. Il est donc évident que ce ne peut être que la prudence, la modération et la sagesse. Il nous serait facile de citer des faits à l'appui de ces vérités, mais nous sommes persuadé que nos lecteurs les connaissent aussi bien que nous. Au reste, il s'est passé assez d'événemens de cette nature sous leurs yeux, pour qu'il soit nécessaire d'aller en chercher ailleurs. Il est donc démontré que celui qui cherche de tout son cœur à procurer le bien de son pays et qui croit que pour y parvenir il ne faut rien brusquer, mais agir avec prudence et modération, mérite seul véritablement le titre de patriote dans le vrai sens du mot, et que celui qui, dans l'ardeur d'un zèle imprudent et outré, ne veut écouter aucun accommodement, emploie, sans se mettre en peine des conséquences, l'injustice et la violence pour maintenir ses opinions et sentimens, n'est qu'un faux patriote ou un démagogue.

Maintenant il ne doit pas être difficile de comprendre que le véritable patriotisme peut se trouver aussi bien dans la minorité que dans la majorité. Qu'on prenne, par exemple, le fait dont nous parlions dernièrement, relativement à l'élection de 41 et à l'union des provinces. La majorité des mem-

brés du Bas-Canada, alors, devait être, en pratique du moins et par son mandat opposé à l'union. Le ministère d'alors crut s'apercevoir que l'union était encore plus avantageux que son rappel et travailla à la maintenir. Nous ne prétendons point examiner s'il eut tort ou raison. Nous constatons un fait. Parce que ce ministère n'aurait point eu, sur ce point, la majorité des membres du Bas-Canada, de son opinion, devrait-on en conclure qu'il était moins patriote alors qu'aujourd'hui ? Non, sans doute, et avec raison, parce que leur position pouvait les mettre en état de mieux juger que tout autre de ce qui était le plus avantageux, pour le moment. Il se trouve une infinité de circonstances où la majorité ou la minorité ne touche en rien au patriotisme. Toute la difficulté, encore une fois, est de savoir quelle est la marche la plus avantageuse à suivre. Il est facile maintenant de comprendre, que quoique les différens partis tendent au même but, qui est le bien du pays, cependant il doit se présenter presque autant de sentimens que de têtes. Néanmoins, si l'on en écarte ceux qui veulent établir des distinctions de caste, les démocrates qui veulent un gouvernement entièrement populaire, les aristocrates ou oligarchistes qui en veulent un de nobles ou privilégiés, et les absolutistes qui veulent concentrer toute l'autorité sur un seul, il restera les réformistes, qui veulent sans cesse réformer la constitution et tendent à dépouiller l'autorité de ses prérogatives, les conservateurs qui ont une tendance toute contraire, et les libéraux qui, tout en maintenant les prérogatives et la dignité du pouvoir, ne laissent pas de réclamer, pour le peuple, une sage liberté et toutes les améliorations qui peuvent adoucir le sort de l'humanité. Nous avons vu ce qu'il fallait penser des patriotes démagogues. Nous pouvons ranger à peu près dans la même catégorie les anarchistes ou sans-culottes. Comme le pays a déjà vu ce que valaient les premiers, nous espérons qu'il n'est par tenté encore d'écouter les seconds.

Comme notre position et la nature de notre constitution ne peuvent admettre ni démocratie, ni aristocratie, ni absolutisme, il devient inutile d'en parler ici. Il nous paraît pourtant de la dernière importance de remarquer que tout parti politique qui pourrait tendre à l'une de ces trois formes de gouvernement ne peut procurer le bonheur du pays. Tout ce qui répugne à une forme de gouvernement, ne peut faire fonctionner ce gouvernement avec avantage. Or, nous avons vu que ces trois formes de gouvernement ne pouvaient s'allier avec la nôtre. Donc tout parti, qui tendrait à cet ordre de chose entraverait la marche de notre constitution, et ne pourrait faire notre bonheur. Car encore une fois, ce n'est point en voulant arrêter le gouvernement ou le violenter qu'on peut rendre le pays heureux et le faire prospérer. Nous croyons donc que ce n'est que par le concours des trois partis, que nous avons désigné sous le nom de réformistes, de conservateurs et de libéraux, que l'on pourra arriver à cette fin. Mais pour cela, on doit comprendre qu'il faudrait que les extrêmes devinssent modérés et par conséquent travaillassent de toutes leurs forces à se rapprocher.

Il est évident que la moins bonne administration constitutionnelle ou système responsable vaut encore mieux pour nous que l'ancienne constitution et le meilleur conseil spécial. Son fonctionnement, quel qu'il soit, sera donc encore plus avantageux à la nation Canadienne, que sa suspension. *Primo vivere* : Il faut commencer par vivre et travailler ensuite à améliorer son état de vie. Il est clair que ce n'est point à faire de l'opposition à ceux qui nous sont le plus favorables, que nous pourrions y parvenir. Notre intérêt est donc d'appuyer l'administration de tous ceux dont la probité, les lumières, la fermeté, l'indépendance nous sont connues et dont le dévouement nous est acquis.

Si nous voulions jeter un coup-d'œil sur les événements qui se sont succédés, depuis une dizaine d'années, et surtout depuis onze mois, il ne mériterait pas de faits pour appuyer l'opinion que nous venons d'émettre. Le prodigieux changement qui s'est opéré, en si peu de temps, et qui a jeté dans la minorité, un ministère qui, il y a à peine un an, commandait encore une majorité si imposante, suffirait seul pour donner du poids à notre sentiment. Mais nous avons cru ne pouvoir rien faire de mieux que de reproduire sur cette matière l'excellent article du *Canadien*, qui se trouve aujourd'hui dans nos colonnes et auquel nous prions nos lecteurs de faire attention.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. J. O. Leclerc Ptre. curé des Grondines, membre de la société d'une messe; et de Dame veuve Manseau, mère de M. Manseau V. G., décédée au village de l'Industrie à l'âge avancé de 82 ans.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

— Dans l'une des dernières séances de l'Académie de la religion catholique, à Rome, le R. P. Jean Strozzi, professeur de théologie et préfet des études de la congrégation des chanoines réguliers du très-saint Sauveur de Latran, a donné une savante analyse de l'ouvrage de M. Hurter, *sur les institutions et les coutumes de l'Eglise catholique au moyen-âge, et en particulier pendant le XIIIe. siècle*. Après avoir dit quelques mots sur la conversion de M. Fréd. Harter, avec toute l'effusion d'une joie chrétienne, il a présenté plusieurs observations importantes; puis, dans une dissertation remarquable, il a reproduit, avec autant de clarté et de précision que de saine critique, la substance des trois volumes qui composent ce bel ouvrage. Il serait intéressant de redire et les magnifiques considérations offertes par cet ouvrage sur les dogmes; la prière et la charité; et la peinture qu'il trace de la paix et du bonheur dont jouissait le monde sous la bienfaisante influence des pontifes romains, et la justesse éclatante avec laquelle sont rappelés les nombreux services rendus par la hiérarchie ecclésiastique, et l'histoire fidèle et suivie des efforts persévérans et généreux des moines pour le développement de l'agriculture, des arts et des lettres, et enfin la réfutation des nombreux préjugés et des opinions injustes répandus dans le monde sur le moyen-âge, principalement à l'égard des matières religieuses. Mais les bornes de notre journal nous permettent seulement d'indiquer les points principaux de ce savant écrit, apologie brillante du catholicisme et qui fait espérer que M. Hurter, devenu disciple de la vraie foi, ne cessera point de la défendre contre ses ennemis.

— Rome a depuis 1819, des écoles du soir, destinées à instruire les ouvriers. C'est un pauvre graveur sur bois nommé Jacques Casoglio qui les a fondées. Cette instruction fut plus tard accrue et perfectionnée par la charité de M. Michel Gigli, avocat mort en 1837. Des ecclésiastiques et des laïques concourent également à cette œuvre. Les plus éminentes protections lui sont acquises.

Les principes de la religion et de la morale sont l'objet principal des instructions données dans ces écoles. On ajoute à cela, dans une certaine mesure les autres connaissances utiles à l'ouvrier, telles que le dessin et l'arithmétique. Les jours de fête des récréations sont préparées dans des jardins aux élèves de ces écoles. Enfin, des récompenses de divers genres sont accordées à leurs efforts les plus constants et les plus heureux. Une distribution de prix leur a été faite le 22 septembre dans l'église de Saint-Sauveur-in-Lauro. Ces prix se composaient d'objets d'une utilité matérielle telle que des vêtements joints à quelques objets de piété, qui rappelaient le but principal de l'institution.

FRANCE.

— Dimanche, jour de la fête de saint Rosaire la société des ouvriers de la paroisse de la Madeleine placée sous le patronage de la sainte Vierge et de saint Joseph s'étaient réunis à huit heures du matin dans l'église Notre-Dame-des-Victoires, sanctuaire privilégié, où désormais tout chrétien aime à porter le témoignage de son affection et de sa confiance envers Marie. La messe a été célébrée par M. l'abbé Herbert, directeur de l'œuvre. Un magnifique cœur rehaussé d'une superbe couronne, était présenté par ces pieux ouvriers comme un gage de leur amour et de leur confiance envers leur Mère. Ce cœur, fruit d'une cotisation volontaire, contenait plus de 16 cents noms. Bien des larmes ont coulé durant cette belle cérémonie, surtout au moment de la communion, lorsqu'on put admirer la piété, le recueillement et le grand nombre de ceux qui s'approchèrent de la sainte-Table.

De telles fêtes sont vraiment propres à consoler l'église au milieu des épreuves par lesquelles il plaît à son divin fondateur de la faire passer. Un peuple qui offre tant de prise aux efforts du zèle est loin d'être rejeté de Dieu il ne faut que semer, prier et attendre.

TURQUIE.

— On écrit de Mossoul à l'*Univers* : « Le *quashi* ou juge et le chef *telmas* ou docteurs accusés d'avoir contribué à exciter le peuple contre les RR. PP. Dominicains sont partis pour Constantinople, où ils vont être jugés. Le Pacha a fait recommencer la construction de la hâsse démolie pendant l'émeute. Le gouvernement turc, en accomplissant ainsi de bonne grâce la réparation exigée par l'ambassadeur de France à Constantinople, travaille dans ses intérêts; puisqu'il rend la sécurité à la famille chrétienne. »

INDE.

— Une lettre de l'Inde nous apprend que l'archevêque d'Eden a confirmé 38 personnes à Calcutta, sans compter 20 étudiants des collèges de Lorette et de Saint-François-Xavier. Le vénérable prélat a administré aussi ce sacrement à douze personnes, à la station militaire de Dum-Dum, et à cinquante, à la station de Chinsurah. L'autorité militaire avait bien voulu, dans cette circonstance, dispenser les soldats de tout service. Aussitôt que la cérémonie fut achevée, plusieurs officiers et soldats se rendirent auprès de l'archevêque, afin de le remercier de sa visite. Ils lui offrirent, à cette occasion 250 roupies pour l'asile des orphelins et 50 pour secourir les chrétiens de Gwalior.

— Nous apprenons du Bengale que le vicaire apostolique de cette mission a reçu d'un anonyme protestant la somme de 500 roupies, destinées à la restauration de la superbe église de St. Thomas. Le donataire a recommandé d'une manière toute spéciale les réparations à exécuter à la chapelle de la Sainte-Vierge.

## NOUVELLES POLITIQUES.

## IRLANDE.

—Voici, d'après le *Morning-Herald*, de nouveaux détails sur la marche d'O'Connell en Irlande :

La marche d'O'Connell, se rendant à Darrynane, est une véritable oration. Toutes les maisons sur son passage sont ornées de guirlandes de fleurs et de branches de laurier. Des arcs de triomphe se dressent sur toutes les routes. On y lit les devises suivantes : "Fajjch-z-veif e 30.—Glorieux triomphe du 7 septembre.—Denman, Cotenham et Campbell." M. O'Connell voyage avec son fils John, la femme de celui-ci et miss Braunton. A Rocca, où il a été présenté une adresse au libérateur, c'est à peine si sa voiture pouvait circuler. A Menagh, même affluence et même enthousiasme. A Toomevara, il a reçu une nouvelle députation, à laquelle il a dit qu'il retournerait respirer un air pur dans ses montagnes.

"Je ne veux, a-t-il dit, prendre qu'un mois de repos, cela me suffira. Je chasserai un peu, je vais retrouver mes limiers ; j'en ai trente couples qui sont dans le meilleur état. (Une voix. Tant mieux ; si vous pouvez mettre vos limiers aux trousses de Peel.—Hilarité générale.) Quand je reviendrai je veux aller tout doucement, pas à pas, parce que je veux pouvoir lire dans les yeux de mes bons et sages Irlandais la promesse qu'ils seront toujours fidèles à la cause de la patrie et à l'agitation pacifique. (Oui ! oui !) Quel bonheur de voir que les braves, généreux et fidèles Irlandais sont toujours disposés à écouter mes conseils et à suivre mes avis. Si vous saviez, mes bons amis, tout le bien que vous me faites et la haine que vous portez sur mon coin vos protestations et vos assurances pacifiques ! Oui ; gardez toujours ces sages et excellentes dispositions, conservez la paix, et méfiez-vous surtout des espions et des provocateurs !"

O'Connell est arrivé à Limerick jeudi soir, à dix heures. Une foule immense l'attendait ; le peuple a voulu dételier ses chevaux, ce qui l'a beaucoup contrarié ; il ne l'a pas souffert. Il n'a pu résister à la multitude que le lendemain matin. — Voici l'allocution qu'il lui a adressée de son balcon :

"Pour la première fois de ma vie j'ai à me plaindre des habitants de Limerick, aussi me voyez-vous le cœur navré. Les habitants de Limerick ont essayé hier, malgré moi, de dételier mes chevaux et de traîner ma voiture. Vous savez pourtant bien que depuis plus de trente ans je ne cesse de protester contre cette humiliante démonstration. (Écoutez.) Voici mes raisons. D'abord une voiture est faite pour être traînée par des bêtes de somme, et je ne veux pas que le peuple se fasse bête de somme. (Écoutez.) Au lieu de vouloir dégrader les hommes, je travaille sans relâche à relever leur caractère moral, et mon but constant est de les amener à se rendre justice eux-mêmes et surtout à se respecter. (Écoutez.)

"Des hommes, des hommes libres s'abaissent à ce point ! je ne le souffrirai jamais. En dernier lieu, si je vous avais laissé faire hier, vous vous exposiez à des accidents ; des malheurs pouvaient résulter de ma complaisance, et qui aurait rendu la vie aux victimes ? Sans doute il y a sûreté pour ceux qui sont dans les voitures, il n'en est pas ainsi pour ceux qui les traînent ! Ainsi, je vous le répète et je vous le déclare formellement, je ne souffrirai jamais que vous preniez la place des chevaux et que pour vous vous attachiez à ma voiture..."

"Maintenant que je viens de vous gronder, et je vois avec plaisir que vous n'êtes pas fâchés (on rit), je vais vous dire des choses qui vous feront plaisir : Nous avons triomphé de l'injustice de nos ennemis, les portes de la prison se sont ouvertes et je vous suis rendu, je me retrouve au milieu de vous. (On applaudit.) C'est la justice de notre cause, c'est votre bonne conduite qui ont amené ce résultat. Votre conduite a été admirable ; je ne vous flatte pas en proclamant qu'il n'y a pas sur toute la terre un peuple qui vous vaille. (Applaudissements.) J'ai subi la prison pour vous ; pour vous je monterais à l'échafaud. (Applaudissements.) Vous savez la conquête que vous avez faite ? Smith O'Brien est avec nous ; trois salves d'applaudissements pour Smith O'Brien. (La multitude applaudit à trois reprises.)

"De sa part et de la mienne, je vous dirai : Prenez garde aux pièges qui vous sont tendus. La police voudrait bien vous livrer et gagner de l'or en versant votre sang (écoutez) ; dans ce but, elle s'efforcera de propager le ribouisme, je l'exécute ; croyez-moi, tout ce qui suit et évite la lumière ne sera jamais utile à la cause de l'Irlande. Vous, mes bons amis, réunissez-vous en plein jour ; montrez-vous au soleil ; si vous suivez mes conseils, le rappel arrivera. (On applaudit.) La noblesse protestante d'Irlande adopte le système fédéral, elle vient à nous, saluons-la, ce sont des Irlandais, ce sont des frères ! Tous unis dans cette grande lutte pacifique et constitutionnelle, bientôt nous verrons un parlement irlandais siéger dans Collège-Green, et l'Irlande sera encore heureuse et libre !" (Bruit d'applaudissements.)

Le libérateur est parti peu de temps après pour Darrynane. Le 20 novembre aura lieu le grand banquet provincial à Limerick. Depuis la mise en liberté d'O'Connell et la publication de la brochure de M. Grey-Porter, premier schérif de Fermanagh, il est certain que le fédéralisme fait les plus grands progrès.

## ALLEMAGNE.

—La succession au trône dans les duchés de Holstein et de Schleswig occupe maintenant tous les esprits dans le nord de l'Allemagne. La Russie et la Prusse sont parmi les compétiteurs, tandis que le Danemark revendique le maintien de la possession. La Russie veut à tout prix s'emparer du Sund.

Elle exploite activement la haine des Danois contre les Anglais, haine qui date du bombardement de Copenhague en 1807. La France est appelée à jouer un rôle important dans cette affaire. Il est dans son intérêt d'appuyer la Prusse contre la Russie en faisant ses conditions. Quoi qu'il en soit, le Sund ne doit chercher le moyen de supprimer le monopole exercé par le Danemark, monopole garanti, à la vérité, par le congrès de Vienne.

## RUSSIE.

—La capture, par un vaisseau russe, d'un navire turc qui allait porter aux Circassiens des armées et des munitions, a donné lieu à un échange de communications entre le gouvernement de Saint-Petersbourg et celui de Constantinople. Il paraît même qu'un colonel turc s'étant trouvé parmi les personnes qui composaient l'équipage du navire capturé, une conversation assez désagréable pour la Porte aurait eu lieu à ce sujet entre le drogman russe et Rifaat-Pacha.

On lit, en effet, dans la *Gazette d'Augsbourg* du 27 septembre :

"Constantinople, 11 septembre.—Le 5 courant, le prince Haud-céri, premier drogman de l'ambassade de Russie, s'est rendu en grand costume chez Rifaat-Pacha, et lui a montré une décoration appartenant à un colonel turc qui se trouvait à bord du navire turc récemment capturé dans la Mer Noire et qui faisait voile pour la côte de Circassie. Rifaat répondit que cette décoration ne pouvait pas être celle qui la portait fut un colonel turc, et que ce fait fut-il même prouvé, le colonel aurait agi en vertu de son gouvernement ; alors le prince répliqua que l'on avait trouvé à bord du navire capturé de la poudre et des fusils sortis évidemment des fabriques turques. Rifaat-Pacha se borna à déclarer que lui et ses collègues n'avaient aucune connaissance de cette affaire. Le prince Haud-céri répondit que le gouvernement russe enverrait en Sibirie le colonel arrêté, mais que la Porte ottomane pourrait le réclamer. Il est très probable qu'elle ne le réclamera pas.

—On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* :

"Le bruit d'une union harmoniale entre la grande-duchesse Olga et le prince Georges de Cambridge prend quelque consistance. On regarde cela comme le résultat du voyage de l'empereur de Russie et comme le commencement d'une alliance plus intime entre la Russie et l'Angleterre. Le prince royal de Hanovre n'ayant pas de postérité, on sait que le duc de Cambridge est héritier presomptif de la couronne de Hanovre."

## CHINE.

—La *Gazette d'Augsbourg* publie une lettre de Hong-Kong, en date du 10 juin qui donne des détails intéressants sur la situation actuelle de la Chine :

"Il se prépare en Chine de nouveaux et graves événements. Le conflit à peine terminé avec l'Angleterre a remué le Céleste-Empire jusque dans sa base. Déormais il ne saurait plus se tenir isolé du contact européen, malgré toutes les précautions de l'Empereur et il est impossible de mettre en échec aux résultats nombreux qui doivent profiter à l'Europe.

"Les Chinois eux-mêmes ont un vague pressentiment du changement qui menace leurs relations. Pour le moment, ils ont grandement peur, à tort ou à raison, des Français et des Américains. Ils craignent surtout la France, qui, pour eux, est l'état le plus puissant, bien que le commerce français soit presque nul en Chine. Ils se creusent la tête pour découvrir dans quel but le gouvernement français a envoyé une flotte dans leurs parages, et ils présumant que c'est avec l'intention de prendre possession soit d'une île, soit d'un port chinois. Cette supposition est corroborée par la prise des îles Marquises. Le vaisseau de guerre français l'*Alemène*, qui a paru il y a peu de temps à Tschuson, et qui s'est montré sur différents points des côtes de la Chine, a produit partout une grande terreur. Les riches habitants des villes maritimes font tous leurs préparatifs afin de se sauver avec leur fortune dans l'intérieur du royaume en cas d'attaque de la part des Français. La panique a été si grande que les dollars ont été échangés avec 50 pour cent de perte pour des monnaies de cuivre chinoises. Avec l'*Alemène*, il n'y a ici que la frégate française la *Cléopâtre* ; mais les Chinois croient fermement que d'un jour à l'autre une escadre terrible, sous pavillon français, va apparaître dans les eaux du Céleste-Empire.

"On doute que les différents ambassadeurs européens et américains puissent pénétrer à Pékin. L'ambassade de l'Amérique du Nord, arrivée le 24 février à Macao, y est toujours, attendant, dit-on, quelques vaisseaux de guerre. En effet, deux vaisseaux américains y sont récemment arrivés. L'Empereur s'oppose à la visite des ambassadeurs dans sa capitale, et il a envoyé expressément le commissaire Ri-Ing à Canton pour entamer des négociations à ce sujet. Sir Henri Pottinger et M. Davis se rendront à Bocca-Tigri pour avoir une entrevue avec lui. Ri-Ing est un homme doux et instruit.

"On dit qu'afin de neutraliser le mauvais effet du commerce de l'opium, l'Empereur a résolu d'en faire un monopole d'État ; mais ce moyen ne serait guère de nature à éteindre la contrabande des Anglais, qui y est considérable. C'est toujours une question vaine pour le maître céleste. Douze à quinze millions de dollars lui sont enlevés sans compensation par cet ignoble commerce, et nous ne parlons pas de l'influence délétère qu'il exerce sur ces bons Chinois.

"Sir Henri Pottinger retourne en Angleterre ; il sera remplacé par M. Davis, qui a accompagné lord Amherst à Pékin, et qui, dans ces derniers temps, a fait partie de la commission du commerce anglais en Chine."

## LES DEUX ÉPOQUES.

*Suite.*

Ses tristes pensées revinrent à Jacinthe. Avec quel effroi elle se rappela les terribles paroles du farouche républicain ! Alors ses larmes coulèrent en abondance !

Le lendemain, dès le matin, on apprit que des visites domiciliaires avaient lieu dans tout le quartier. Cette nouvelle, qui aurait dû être indifférente aux hôtes de la paisible maison du citoyen-président jeta cependant une vive alarme dans la loge et surtout dans la mansarde. De bonne heure, la brave Mme Gouju gravit, avec autant de rapidité qu'elle le put, les cinq étages, frappa à la porte de la mansarde, d'une façon convenue, dit à l'oreille de Jacinthe quelques mots qui la troublèrent, et termina ainsi : "Allons, il faut encore du courage aujourd'hui ; nous serons tranquilles après, je l'espère !" "

A peine la bonne portière était-elle de retour dans sa loge, que des officiers municipaux, ceints d'écharpes tricolores, venaient, au nom de la république une et indivisible, voir s'il n'y avait pas quelque aristocrate caché dans la maison. Le citoyen-président s'impressa de se présenter pour accompagner les visiteurs, et leur prouver que ce n'était pas sous le toit d'un aussi ardent patriote que les ennemis de la république pouvaient espérer de trouver un refuge.

La loge de la portière fut d'abord inspectée, puis on passa aux étages supérieurs. Jacinthe paraissait suivre avec intérêt les autorités dans leurs recherches : active, empressée, prévenante, elle indiquait le chemin, ouvrait les portes, répondait à toutes les questions avec un zèle et une bonne volonté dont elle fut louée à diverses reprises. "Oh ! disait le président, c'est que Jacinthe est une bonne citoyenne ; sans cela, je ne l'aurais pas prise à mon service."

Lorsqu'on fut arrivé au cinquième, l'activité de Jacinthe sembla redoubler, elle allait, venait, attirait l'attention des commissaires sur tous les coins et recoins, leur montrait les greniers, les moindres cachettes, lorsque, d'une voix qui, malgré elle, la fit tressaillir, un d'eux s'écria : "Quelle est cette porte ?—Cette... porte... citoyen ?—Oui.—C'est celle de ma chambre.—Où est la clé ?—La voilà.—Ouvre !—Vous m'excuserez, citoyen, dit Jacinthe en cherchant à introduire la clé dans la serrure, si elle n'est pas en ordre, c'est que le citoyen-président a donné hier à dîner aux citoyens ses collègues, et il y avait tant de choses à ranger ce matin que je n'ai pu trouver un moment pour faire ma chambre, tout est sans dessus dessous.—N'importe, ouvre toujours.—Voilà, voilà citoyen ; c'est que la serrure est mauvaise."

—Si tu parles comme ça à cette jeunesse, citoyen, tu vas l'épouvanter, dit la mère Gouju en s'avancant : c'est timide ; mais le citoyen-président est là pour répondre de son patriotisme. Voilà la porte ouverte, entrez citoyen, et voyez.

—Pour ce qui est de son patriotisme, dit le président, j'en réponds comme du mien ; il est également vrai que j'ai eu hier à dîner chez moi plusieurs citoyens, et que la pauvre petite a eu bien du mal !

—Je commence à croire, dit un des commissaires en s'asseyant sur le lit, après avoir jeté un regard scrutateur dans la chambre, que les renseignements qui nous ont été donnés sont faux : nous n'avons plus que deux visites à faire, et il serait bien étonnant que ce fût dans une maison aussi sûre que celle-ci que serait venu se cacher l'aristocrate que nous cherchons.

—Cependant, ajouta le citoyen-président, il faut continuer les recherches : je vous accompagnerai ; mais, avant permettez-moi de vous offrir quelques rafraîchissements chez moi. Jacinthe, descends les préparer.

—Moi, citoyen.—Oui, dit Mme Gouju, va citoyenne : je fermerai ta porte quand les citoyens municipaux seront descendus.

Il fallut une force surnaturelle à la pauvre Jacinthe pour lui faire quitter cette mansarde dans un instant si critique, cependant elle s'élança dans l'escalier, en proie à la plus vive anxiété. Le peu de temps qui s'écoula entre l'instant où elle quitta sa mansarde, jusqu'à celui où elle entendit redescendre les municipaux lui parut un siècle et un siècle d'angoisses terribles. L'oreille collée contre la porte entr'ouverte, elle écoutait, respirant à peine et agitée par un tremblement convulsif. Mais une phrase vint tout à coup la tirer de cet état pénible ; elle entendit bien distinctement un des municipaux dire au président : "Nous étions sûrs d'avance, citoyen, que nous ne trouverions personne de suspect dans ta maison ; nous allons visiter les autres." A ces mots, Jacinthe tomba à genoux, et élevant les mains vers le ciel, elle s'écria avec un accent impossible à décrire : "O mon Dieu ! mon Dieu, que je vous remercie !" Puis, en-

tendant qu'on se rapprochait, elle se releva vivement ; et quand les municipaux entrèrent, elle était gaie, empressée, allait de l'un à l'autre, leur versait à boire et leur faisait les honneurs avec une grâce charmante. Ils se retirèrent bientôt, et allèrent continuer leurs recherches.

A peine furent-ils partis avec le président, que Jacinthe courut à sa mansarde, y resta quelques minutes, redescendit chez la bonne Gouju, lui sauta au cou, et perdit tout-à-fait connaissance. Ce passage rapide par tant de sentimens extrêmes cette alternative de douleur et de joie, de crainte et d'espoir, avait épuisé ses forces. Tant que le danger exista, son courage la soutint ; mais, lorsqu'il fut passé, son énergie l'abandonna, et la joie fit ce que la douleur n'avait pu faire : elle l'anéantit. Cependant, les soins empressés de la brave portière rappelèrent Jacinthe à elle, et toutes deux à genoux, au fond de l'humble loge, adressèrent au ciel une prière ardente.

Après ces événemens, la maison du citoyen-président reprit sa tranquillité habituelle, et rien ne vint plus jeter l'effroi dans le cœur de Jacinthe...

Cependant de terribles événemens avaient lieu. Las de se laisser égorger par Robespierre, Couthon, Saint-Just et leurs dignes acolytes, quelques membres de la convention se réunirent contre ces tigres, les renversèrent, et la guillotine anéantit ses pourvoyeurs. Ce n'est pas l'histoire de cette terrible époque que je veux raconter, je ne veux que faire connaître un des mille épisodes qui, dans ces temps affreux, vinrent prouver tout ce qu'il y a de courage, de force et de bonté dans le cœur d'une femme ; je me bornerai donc à dire qu'après le 9 thermidor, jour de la chute des terroristes, les mesures de sévérité contre la classe noble se relâchèrent un peu ; ceux qu'on appelait les *ci-devant* ne furent plus traqués comme des bêtes fauves ; c'étaient, au contraire, les terroristes qu'on poursuivait. Le citoyen-président, bien qu'il eût été toujours inoffensif, crut cependant devoir se soustraire à la réaction, et un beau jour il abandonna le quartier où il était bien connu, laissant la bonne Mme Gouju et la jeune Jacinthe.

*Suite et fin au prochain numéro.*

*Squelette fossile.*—Une curieuse découverte, mentionnée par le *Mémorial des Pyrénées*, a été faite, le 24 septembre, à Bagnères-de-Bigorre. Des ouvriers mineurs étaient, ce jour-là, occupés à extraire de la pierre du rocher des *Contrebuniers*, et ils se voyaient obligés de faire jouer la mine. Après une forte détonation, ils revinrent à leur poste, et qu'on juge de leur surprise lorsqu'ils aperçurent empreint dans la pierre le squelette d'un homme parfaitement conservé. Il est à regretter que la partie où gisaient les pieds ait été brisée par l'explosion. M. Piot, directeur des travaux, a fait détacher le bloc de pierre et a mis en route pour Paris ce précieux vestige d'un homme peut-être antédiluvien.

De ce fait nous rapprocherons le suivant. "Il y a peu de jours, dit la *Gazette municipale de Paris*, dans une carrière de pierres à plâtre, appartenant à M. Jean Paintendre, et située sur le territoire de Pantin, on a découvert un corps humain paraissant de haute stature, et gisant à cinq mètres de profondeur dans la masse de pierre à plâtre, où il a été trouvé incrusté et parvenu à l'état de pétrification. Le corps était intact, mais le crâne et les os du bras et des jambes en ont été séparés ; heureusement le tout peut être rassemblé."

*Remède contre le mal de dents.*—Les journaux anglais viennent de nous faire connaître un nouveau remède contre le mal de dents : Au bout d'une épingle assujettissez une particule de caoutchouc, faites-le ramollir à la flamme d'une chandelle, puis remplissez la concavité de la dent.

## L'ÉCHO NAÏF.

Morceau à deux voix, dédié à M. Guizot, et qui devait être chanté à Windsor au théâtre de Queen's Lodge.

On dit que vous aimez la guerre ;

—Guère !

Que vous raffinez du canon ;

—Non !

Que nuit et jour, et sans relâche,

—Lâche !

A l'Anglais vous montrez le poing ;

—Point !

Que, ne voulant ni paix, ni trêve,

—Rêve !

Vous n'aspirez que le combat,

—Bah !...

Pritchard, qui vous trouve admirable

—Habile,

Et qui vous proclame charmant

—Ment.

Prétend que votre cœur escompte  
 — Honte,  
 Jusqu'à l'honneur évanoui  
 — Oui;  
 Que votre gloire est colossale,  
 — Sale,  
 Et qu'on bénira votre nom.  
 — Non !!!

HISTOIRE DE LÉON X, par M. Audin, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, etc. 2 vol. in-8. Paris, chez Maisson, libraire-éditeur, quai des Augustins, 29. Prix. 10 fr.

L'infatigable et érudit auteur des histoires de Luther et de Calvin enrichit encore aujourd'hui le domaine historique d'une très importante publication. Léon X, ce pape qui a donné son nom à son siècle, n'avait été que très imparfaitement connu jusqu'à ce jour. Disons même que si l'on accordait à ce pontife une grande gloire politique, il n'en était pas de même en l'envisageant comme vicaire de J.-C. et successeur de Saint-Pierre.

L'œuvre de M. Audin fait apprécier ce pape sous tous les rapports. On doit savoir gré à l'auteur de cette sorte de réhabilitation.

Que l'on ne s'imagine pas néanmoins que M. Audin se soit borné strictement à une biographie de ce grand et célèbre pontife. Son livre est un tableau de tout ce qui se rattache à ce règne illustre. Il est certain, même, que l'auteur a moins voulu faire l'histoire proprement dite de Léon X que celle du siècle où ce pape a vécu. Il suffirait, pour s'en convaincre, de lire le seul titre de plusieurs chapitres, tels que Savonarole, Alexandre VI, Jules II, Erasme en Italie, Raphaël, et puis encore la Réforme ou Luther, et beaucoup d'aperçus historiques sur la linguistique, la presse, la théologie, la poésie, les beaux-arts, etc., etc.

Qu'on se représente une toile sur laquelle un habile peintre a tracé un portrait encadré d'une riche bordure de portraits secondaires, en grand nombre, et qui, loin de nuire à la figure principale, en font ressortir davantage la beauté.

Une érudition piquante et variée, un style pittoresque et animé, un esprit éminemment catholique recommandent cette publication. L'auteur de l'*Histoire de Léon X* s'est fait un genre qui n'a rien de commun avec nos historiens classiques, tels que Vertot, Rollin, Fleury, etc. C'est une école tout-à-fait à part. Nous dirons même qu'il est à souhaiter que ce genre n'ait point d'imitateurs, car il est le cachet du génie de M. Audin, et l'on ne copie jamais heureusement un génie créateur. Nous serait-il permis d'ajouter que ce style est moins celui de l'histoire proprement dite que de la polémique? mais nous ne prétendons point imposer notre opinion personnelle. Nous nous bornons à répéter que l'œuvre de M. Audin est un véritable service rendu au catholicisme, aux lettres et aux arts.

**DECES.**

—En cette ville, samedi dernier, à l'âge 69 ans, après une longue maladie, M. Antoine Chapleau, ancien et respectable citoyen du faubourg Québec. Bon époux, bon père et bon ami, il laisse pour déplorer sa perte une épouse chérie, une famille inconsolable et des amis nombreux. Tous ceux qui le connurent admirèrent en lui toutes les vertus qui distinguent un vrai chrétien, un homme probe et un honnête citoyen. Il était le père de huit enfants qui ne l'oublieront jamais et ne se consoleront qu'en pensant à ce passage de l'Écriture-Sainte :

*Pretiosa in conspectu Domini, mora sanctorum ejus.*

**A LOUER.**

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.  
 S'adresser à l'Évêché.

AGENCE A NEW-YORK,  
 Pour Ornaments et Objets d'Eglise,  
 AUSSI  
 Pour marchandises de tous genres.

PAR J. C. ROBILLARD,  
 Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIETE DE TEMPRANCE,  
 DEDIE A LA JE NESSE CANADIENNE  
 PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA  
 LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.  
 Prix : un schelling ; dix schellings la douzaine.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.  
 CHAPELEAU & LAMOTHE,  
 Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et Cie.

LE Soussigné venant de recevoir de Londres, un assortiment complet  
**D'OUTILS POUR RELIURE,**  
 informe très respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est prêt à exécuter toutes RELIURES de LIVRES dans tout style et à des prix très réduits.

O. BEAUCHEMIN.  
 Rue Notre Dame, No. 114.

**AVIS IMPORTANT.**

LE BRITISH AMERICAN LAND COMPANY appelle sérieusement l'attention des habitans des townships de l'Est du Bas-Canada en général aux conditions très avantageuses des excellentes terres dans toutes les sections de cette belle partie de la province, qu'on peut maintenant à se procurer.

La Compagnie offre en vente, sans réserve, toutes leurs TERRES avec des titres incontestables, sur un CRÉDIT de QUATORZE ANNÉES, requérant seulement l'intérêt annuel pour les dix premières années, et SANS AUCUNS PAYEMENS à la RENTRÉE, aux prix varians de dixchelins par acre, selon la situation.

La Compagnie désire particulièrement faire envisager les avantages de ses offres, aux jeunes gens de cette portion de la société, qui sont en état de s'établir eux-mêmes dans le voisinage de leurs parens et amis, plutôt que de laisser tous leurs anciennes associations, pour chercher une existence incertaine dans les régions éloignées de l'Ouest.

La Compagnie ouvre maintenant un nouvel établissement à Metcalfe, dans le township de Roxton, sous la surintendance locale de Alexander Rea, Ecr., où on peut se procurer les terres à la distance de cinquante milles de Montréal, et au delà de trente milles de navigation en bateau à vapeur de cette cité et de Québec, ainsi que du Lac Champlain et de New-York. Cet établissement avec ses terres adjoignantes, comprenant environ 100,000 milles acres, offre un avantage très favorable à la grande population des seigneuries canadiennes depuis Sorel jusqu'à la ligne provinciale; on y parvient facilement par de bons chemins au delà de sept milles de Metcalfe; et un bon chemin est maintenant en construction pour communiquer aux dites seigneuries, ce qui sera une communication très avantageuse, quand il sera completé depuis la rivière St. François à Montréal, distance d'environ 75 milles. Dans toutes autres sections des townships de l'Est, la Compagnie a à vendre de très BONNES TERRES faciles d'accès et convenables pour les émigrés et autres.

Les applications doivent être adressées à A. T. GALT, Ecuyer, Commissaire de la compagnie à Sherbrooke, et aux agens suivans:—

- R. A. Young, Ecuyer, N. P. . . . . Québec.
- James Court, Ecuyer, . . . . . Montréal.
- Smith Leith, Ecuyer, . . . . . Port St. François.
- Alexander Rea, Ecuyer, . . . . . Metcalfe, Roxton.
- Horace Lyman, Ecuyer, . . . . . Granby.
- David Wood, Ecuyer, . . . . . Shefford,
- L'hon. P. H. Koulton, . . . . . Brome.
- Thomas Tait, Ecuyer, . . . . . Melbourne.
- John Wadleigh, Ecuyer, . . . . . Kingsey.
- J. L. Marier, Ecuyer, . . . . . Drummondv
- Joshua Foss, Ecuyer, . . . . . Eaton.
- Thomas Gordon, Ecuyer, . . . . . Campton.
- P. Hubbard, Ecuyer, . . . . . Standstead.

La compagnie a aussi obtenu la permission de référer à

- L'hon. T. C. Aylwin, M. P. P. . . . . Québec.
- D. M. Armstrong, M. P. P. . . . . Berthier.
- Dr. Bouthiller, M. P. P. . . . . St. Hyacinthe.

Et généralement aux principaux Messieurs d'influence dans le Canada Est.  
 Sherbrooke, 28 août 1844.

Les journaux anglais et français dans Montréal et Québec, sont requis d'insérer l'annonce ci-dessus, une fois par semaine, jusqu'à contre ordre.

**CONDITIONS DE CE JOURNAL.**

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRIS pour l'année, et CINQ PIASTRIS par la posté. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. —Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
 Chaque insertion subséquente, 7½d.  
 Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.  
 Chaque insertion subséquente, 10d.  
 Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
 Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PIRE.  
 PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PIRE  
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.